



LE PACTE DU MOUVES



2014
ELECTIONS
MUNICIPALES

LYON VITRINE DE L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL ?

➔ **Les villes du XXI^e siècle sont confrontées à des défis grandissants. Pour y répondre, les pouvoirs publics doivent libérer les énergies créatrices et porteuses de solutions innovantes sur leurs territoires.**

Dépendance, petite enfance, logement, exclusion, santé de proximité, économie circulaire, transports, sont autant d'enjeux fondamentaux auxquels les entrepreneurs sociaux répondent en innovant socialement et en étant performant économiquement.

A la tête d'associations, de coopératives, d'entreprises d'insertion, d'entreprises adaptées, de SA ou encore de SAS à finalité sociale, œuvrant dans tous les secteurs de notre économie, ces entrepreneurs cherchent à mettre l'efficacité économique au service de l'intérêt général. Profondément ancrés dans leurs territoires, ils s'adossent à un modèle économique solide et s'astreignent à une lucrativité limitée afin de faire du profit non une fin en soi, mais un moyen pour mettre en œuvre leurs solutions.

Les municipalités peuvent favoriser l'émergence et le déploiement de ces solutions : animation territoriale, politiques de développement économiques et politiques sociales, ou nouvelles formes de co-construction des politiques publiques, autant d'outils qui peuvent permettre la création d'un environnement fertile au changement d'échelle des entrepreneurs sociaux.

➔ **Conscient-e des atouts de la présence des entreprises sociales sur le territoire du Grand Lyon, conscient-e du rôle que peut jouer la mairie pour favoriser leur développement, je m'engage, une fois élu-e, à mettre en œuvre techniquement et juridiquement, les 7 mesures concrètes suivantes, au cours des deux premières années de mandature :**

> Favoriser l'émergence d'innovations sociales et environnementales

1. Faciliter la création d'un accélérateur d'entreprises sociales autour de problématiques locales, et organiser régulièrement dans les communes de l'agglomération des ateliers de création de solutions.
2. Créer une direction de l'innovation sociale, de la co-construction et de l'expérimentation.
3. Mettre en place les conditions de réussite d'un incubateur dédié à l'entrepreneuriat social : soit par la création ex-nihilo d'un incubateur dédié, soit par le « parrainage » et « l'orientation » d'un incubateur existant, soit par la mise en réseau des différents incubateurs existants sur le territoire.

> Réorienter les marchés publics vers la création de valeur sociale et environnementale ajoutée sur le territoire

1. Augmenter les clauses d'insertion et mettre en place l'accompagnement et l'évaluation nécessaire.
2. Faire des critères d'impact social et environnemental, des critères fondamentaux de l'attribution d'une part conséquente des marchés de moins de 15 000 euros.

> Mettre en place une politique de sensibilisation et de formation à l'entrepreneuriat social

1. Organiser à Lyon les « Rencontres Européennes de l'Entrepreneuriat Social », manifestation permettant de comparer les différentes situations européennes en termes d'entrepreneuriat social : initiatives, pratiques, exemples, benchmark législatif, etc.
2. Former les technicien-nes de la mairie de Lyon et de la communauté urbaine de Lyon/métropole à l'entrepreneuriat social, afin qu'ils soient à même de reconnaître ces structures et leurs atouts.

